

GROUPE SCOLAIRE - ASSOMPTION FORGES

Etablissements Privés Catholiques sous contrat d'association avec l'Etat
2 rue de Salins - 77130 FORGES
www.assomption-forges.com

CONTRAT DE SCOLARISATION

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles le Groupe Scolaire Assomption assume la scolarisation de l'élève pour l'année scolaire :

Nom de l'élève : Prénom :

M. et/ou Mme

Demeurant :

Déclarent être responsables légaux de l'enfant dénommé ci-dessus et avoir l'autorité de le scolariser, selon les conditions énoncées dans le règlement financier de l'Etablissement. Ils s'engagent à respecter et à faire respecter par leur enfant les règles de vie et règlements.

Ils les acceptent sans réserve et inscrivent l'enfant dans l'établissement à dater du en classe de

Ils choisissent les options suivantes :

- DEMI-PENSION
- INTERNAT
- Bus des internes Paris-Forges
- Etudes du soir
- Autres :

En contrepartie du service rendu par l'Etablissement scolaire, les responsables de l'enfant :

- S'engagent à acquitter leur facture aux échéances prévues dans le règlement financier.
- S'engagent à fournir toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier d'inscription.

Pour marquer leur accord, les responsables de l'enfant versent les frais d'inscription (non remboursables) et le dépôt de garantie. Ils délivrent un chèque d'arrhes qui sera encaissé au 20 juillet précédant la rentrée.

Par ailleurs, les responsables de l'enfant choisissent d'assurer le règlement de la facture de la façon suivante :

- par prélèvement automatique mensuel de SEPTEMBRE à MAI inclus (au 05 de chaque mois)
- autre mode de règlement (préciser la date) :

Fait à

Le

Les Responsables légaux,
*(Faire précéder les signatures
de la mention « lu et approuvé »)*

Le Chef d'établissement,